

PARTIE 1 : PROBLÉMATIQUE ET DÉMARCHE D'ÉTUDE.

Le but de cette partie est de présenter notre sujet d'étude et la manière dont nous l'avons abordé.

Nous présenterons donc tout d'abord le cadre scientifique dans lequel a été élaboré le sujet, puis nous expliquerons dans quel cadre thématique se situe le sujet, et ensuite nous caractériserons le cas que nous avons étudié. Enfin, nous montrerons comment nous avons traité le sujet : quels concepts méthodologiques nous avons utilisé, à quelles questions nous avons voulu répondre et comment nous nous y sommes pris en pratique.

1. CADRE DE L'ETUDE : UNE RECHERCHE CIRAD-INRA.

Notre étude s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche concernant les DOM insulaires mené en commun par le CIRAD et l'INRA. Ce projet fait partie d'un dispositif plus large concernant la multifonctionnalité de l'agriculture.

1.1. Le dispositif "Recherche et expertise sur la multifonctionnalité de l'agriculture".

Ce programme a été mis en place pour répondre aux nouvelles orientations des politiques agricoles. En effet, avec la mondialisation de l'économie et la diversification des attentes des sociétés, celles-ci doivent être redéfinies. L'idée que la promotion de la multifonctionnalité de l'agriculture puisse les fonder de façon légitime est aujourd'hui en débat, en Europe et dans le monde. Cette orientation politique nouvelle peut transformer le cadre d'action des disciplines scientifiques œuvrant au sein des trois instituts : l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA), le Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD) et l'institut de recherche pour l'ingénierie de l'agriculture et de l'environnement (CEMAGREF). C'est pourquoi ceux-ci ont décidé la mise en place d'un dispositif commun, visant à fédérer et à appuyer les travaux de recherche et d'expertise ayant trait à la multifonctionnalité de l'agriculture.

Le programme comprend trois volets : les recherches sur les thèmes relatifs à la multifonctionnalité, les expertises pour la production de méthodes, d'indicateurs et d'outils pour la mise en oeuvre de la multifonctionnalité, et l'observatoire des CTE.

1.2. Le projet "Modèle de développement et identité des territoires dans les DOM insulaires".

Dans le cadre du dispositif, le CIRAD et l'INRA se sont associés sur un projet concernant les DOM insulaires. Ce projet s'inscrit dans les recherches touchant la mise en œuvre et la gestion des politiques publiques à visées multifonctionnelles et l'évaluation de ces politiques par la mise au point d'outils d'observation et d'aide à la décision.

1.2.1. Objectifs du projet.

Le projet de recherche porte spécifiquement sur les DOM insulaires qui, par leur situation géographique et leur histoire, ont des caractéristiques qui les différencient des autres départements français et nécessitent des dispositifs d'intervention public adaptés pour le secteur rural. La Réunion et la Guadeloupe sont les deux départements retenus pour la recherche.

Il est attendu de cette recherche une meilleure compréhension des effets de la loi d'orientation agricole (LOA) et des propositions pour mieux intégrer le secteur agricole au développement économique. L'objectif du projet est de comprendre en quoi la reconnaissance de la multifonctionnalité de l'agriculture peut contribuer à la remise en cause des modèles de développement agricole.

La recherche du CIRAD s'intéresse plus particulièrement aux changements provoqués par l'application de la LOA et par la mise en place de son outil le CTE. Deux questions structurent cette recherche :

- *En quoi l'application de la LOA, et en particulier la mise en place des CTE, participe-t-elle à la remise en cause des logiques d'appui sectoriel et des modèles de développement sous-jacents ? des conceptions des références techniques et des recommandations qui en découlent ?*

L'objectif est de comprendre en quoi la nouvelle LOA alimente le débat sur la place de l'agriculture dans la société locale. Suscite-t-elle une reconnaissance accrue de la diversité ? Induit-elle des changements dans les manières de penser, de collaborer et de construire les projets de développement agricole ? Assiste-t-on à un renouvellement de l'identité et de la place de la paysannerie et de l'exploitation agricole ? Comment est prise en compte la fonction environnementale dans les recommandations techniques ?

Une attention particulière est portée sur l'intégration des processus de territorialisation des actions.

• *Comment améliorer l'efficacité des instruments de pilotage (définition, mise en place et cohérence), dans le cadre des politiques publiques, afin de mieux prendre en compte la multifonctionnalité de l'agriculture dans les DOM ?*

Deux objets de recherche sont privilégiés ici :

- la perception et la représentation des acteurs institutionnels et individuels sur : les atouts et les facteurs limitants de la situation insulaire de leur département, l'évolution de la situation, les fonctions non marchandes de l'agriculture, les modèles techniques les plus adaptés, le rôle des acteurs institutionnels et des aides publiques.
- l'impact des instruments de pilotage mis en place ou adaptés dans le cadre de la LOA.

1.2.2. Objectifs du stage.

A la Réunion, un premier travail a déjà été réalisé sur les perceptions des CTE par les acteurs locaux (Bonnal *et al.*, 2003). Mon étude doit compléter ce travail en s'intéressant spécifiquement aux agriculteurs et aux techniciens. Elle a pour but d'améliorer la compréhension des conséquences des CTE aux niveaux techniques, économiques et organisationnels. Le but est d'analyser les impacts des CTE sur les systèmes d'exploitation afin de faire des propositions pour améliorer les outils qui encouragent à l'adoption d'un modèle multifonctionnel.

Un travail similaire a été réalisé à la Guadeloupe (Gimenez, 2003) afin de comparer la perception et les conséquences des CTE dans les deux DOM.

